ASSOCIATION NIGÉRIENNE POUR LE BIEN-ETRE FAMILIAL

ANBEF

FICHE DE SYNTHÈSE DU PROJET

Soins Complets Après Avortement en Afrique de l'Ouest

(SCAAAO)

1. CADRE SIGNALÉTIQUE

Nom du projet	Programme SCAAAO
Période d'exécution	Décembre 2023 - Novembre 2028
Zone(s) d'intervention	Les 6 centres de santé de l'ANBEF : Niamey, Tillabéry, Tahoua, Dosso et Zinder 10 structures partenaires, dont 7 publiques et 3 privées
Durée	5 ans
Bénéficiaires cibles	Femme en âge de procréer
Bailleur(s)	Fondation Hewlett; Fondation for a Just Society International
Domaines d'intervention	Santé Maternelle

2. CONTEXTE STRATÉGIQUE ET PROBLÉMATIQUE

Selon l'étude PMA/ONS, « Abortion incidence and safety in Niger en 2021, révèle que 6,7 avortements induits pour 1 000 femmes âgées 15 49 ans ; plus de 90 % des avortements induits sont jugés non sécurisés (méthodes non recommandées ou issues non fiables. Les soins après avortement (SAA) représentent une intervention essentielle pour réduire les décès et les complications obstétricales.

Dans ce contexte, l'Association Nigérienne pour le Bien-Être Familial (ANBEF), avec l'appui du Bureau régional Afrique de la Fédération internationale pour le planification familiale (IPPF), entend renforcer la disponibilité et la qualité des soins après avortement à travers la formation des prestataires, l'équipement des structures de santé et le renforcement des activités de plaidoyer, d'information et de sensibilisation.

Cette intervention s'inscrit dans les priorités nationales de l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et sera mise en œuvre dans le strict respect de la législation nigérienne selon le nouveau Code pénal du Niger, notamment à **l'article 429**, l'interruption médicamenteuse des grossesses est autorisée lorsque l**a vie ou la santé de la femme enceinte est en danger**, lorsque le **fœtus présente une affection grave**, ou lorsque **la grossesse résulte d'un viol** ou d'une **relation incestueuse** dans les conditions prévues par la loi.

3. RÉSULTATS CLÉS (AU 30.10.2026)

494	**56**	**15**	**175**	**21**
Soins après avortement réalisés	***Sage-femmes formées sur la prise en charge des hémorragies du post-partum et les soins après avortement***	***Structures appuyées par le projet dans le cadre de la prise en charge des hémorragies du post-partum et les***	***Jeunes Formées sur la clarification des valeurs et transformation des attitudes***	***Jeunes formés sur le leadership, le plaidoyer et la prise de parole en public***

Scanned with CamScanner

		soins après avortement.		

4. RÉSUMÉ DU PROJET

Le programme SCAAAO (Soins Complets Après Avortement en Afrique de l'Ouest) vise à améliorer l'accès équitable, sûr et respectueux à des soins après avortement de qualité pour les femmes et les filles en Afrique de l'Ouest et du Centre francophone.

Au Niger, le programme est mis en œuvre par l'Association Nigérienne pour le Bien-Être Familial (ANBEF) autour de quatre axes stratégiques : la réduction de la mortalité maternelle et des grossesses non désirées, le renforcement du plaidoyer politique et juridique, l'amélioration de l'accès et de la qualité des soins, ainsi que la levée des barrières socioculturelles limitant l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive.

Dans ce cadre, plusieurs actions majeures ont été réalisées en collaboration avec les autorités sanitaires et les partenaires nationaux. Sur le plan des partenariats, des conventions de collaboration ont été établies avec dix structures sanitaires, la Société de Gynécologie et d'Obstétrique du Niger (SGON) et la Plateforme du Secteur Privé de la Santé du Niger (PSPSN). Des cadres de concertation ont également été renforcés avec la Coalition des Acteurs pour le Repositionnement de la Planification Familiale (CAR/PF), l'Association des Femmes Juristes du Niger (AFJN) et l'Alliance des Religieux pour le Développement Socio-économique.

En matière de renforcement du système de santé, le programme a permis la formation de 56 prestataires sur le module intégré SAA/HPPI et de 175 acteurs sur la Clarification des Valeurs et la Transformation des Attitudes (CVTA), tout en constituant un pool national de formateurs. Un comité de suivi du système de référence-contre-référence a également été mis en place pour améliorer la prise en charge des complications obstétricales et liées à l'avortement. Par ailleurs, la maternité de la clinique ANBEF de Niamey a été aménagée afin d'offrir des soins complets de qualité dans un environnement adapté.

Sur le volet plaidoyer, le programme a soutenu l'élaboration d'argumentaires juridiques et religieux, la réalisation d'une étude sur les complications liées à l'avortement et l'organisation de rencontres de plaidoyer réunissant autorités sanitaires, collectivités locales, partenaires techniques et acteurs communautaires pour promouvoir les droits et services en santé reproductive.

Résultats clés : renforcement des capacités des prestataires, amélioration de l'offre de soins complets après avortement, consolidation des partenariats multisectoriels et création d'un environnement plus favorable au dialogue et au plaidoyer en faveur de la santé reproductive des femmes et des filles.

5.TÉMOIGNAGE D'UN BÉNÉFICIAIRE

« Je n'aurais jamais pensé soutenir un tel projet. Aujourd'hui, je comprends qu'il s'agit avant tout de sauver des vies. »

Un participant

The Reproductive Health Network Kenya, 9ème édition



POUR EN SAVOIR PLUS

Association Nigérienne pour le Bien-Être Familial (ANBEF)

Téléphone : +227 20 75 38 01 | Email : contact@anbef-niger.org

Scanned with CamScanner

Scanned with CamScanner